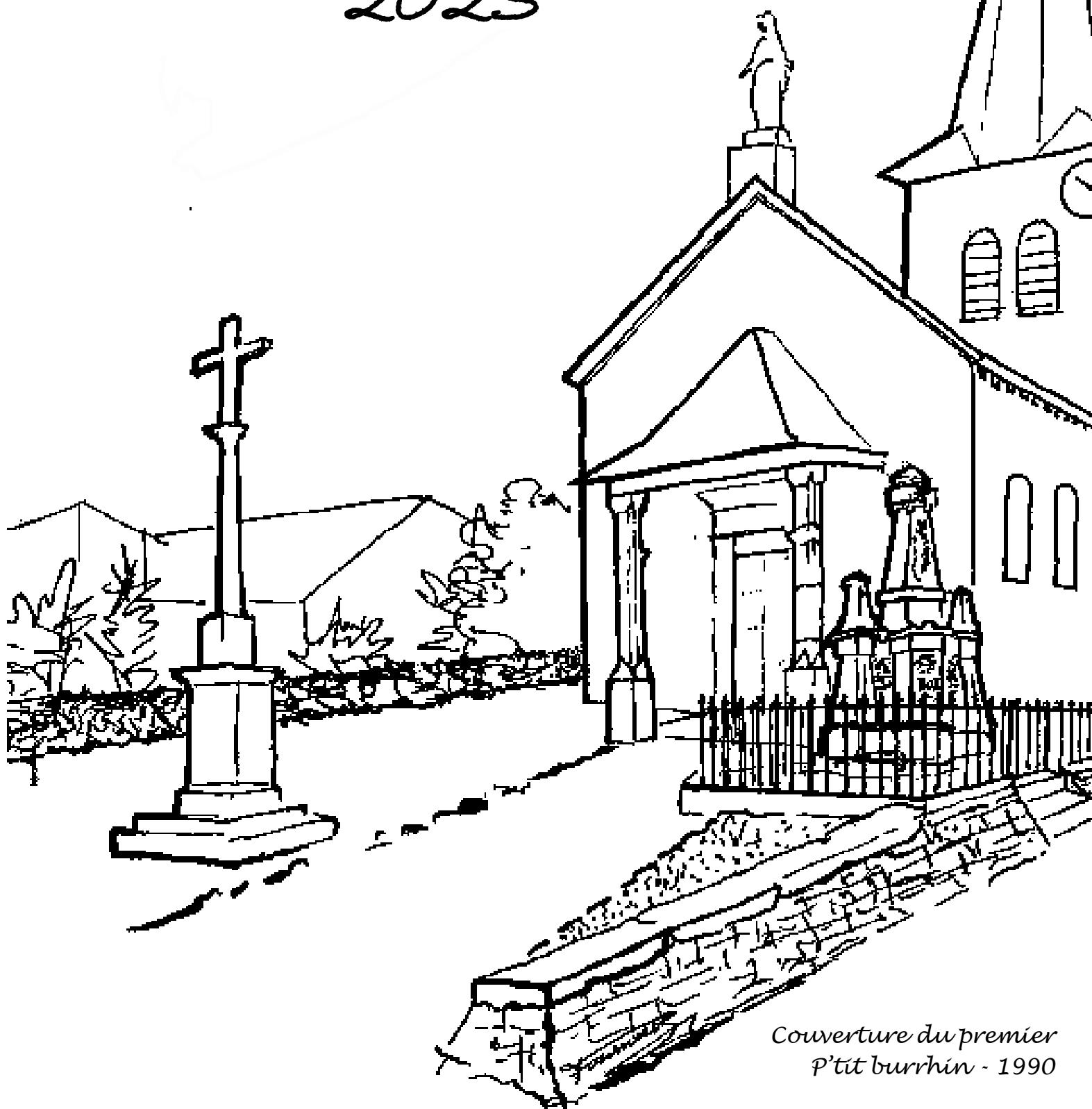


Le P'tit Burrhin

2023

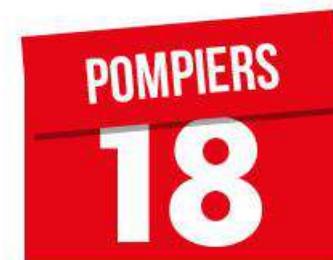


Couverture du premier
P'tit burrin - 1990

LES NUMÉROS A CONNAITRE

EN CAS D'URGENCE

LES **NUMÉROS
D'APPEL
D'URGENCE**
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7



SERVICES DE PROXIMITÉS

Mairie _____ 03 85 30 33 63

Ouverture :

Lundi : 9h – 11h

Mardi : 14 h – 18h

Vendredi : 14 h – 17h

mairie@communeboz.fr

Bibliothèque _____ 03 85 30 60 28

Responsable :

M. COULAS Pascal

Ouverture : - samedi de 10 h à 12 h

- mercredi de 15h à 17h

bibliotheque-boz@listes.marelle.org

<https://reseaubibliotheques-ccbressetsaone.fr>

Le Progrès _____ 06 75 76 34 58

M. COULAS Pascal

pascal.coulas@orange.fr

École _____ 03 85 40 28 27

Enseignants

Frédéric Mathy & Murielle Mathy

Tél : 03 85 30 60 28

ce.0010732r@ac-lyon.fr

AUTRES SERVICES

Brigade St Laurent _____ 03 85 23 81 10

Ambulances Pont-de-Vaux 03 85 23 81 70

Poste de Pont-de-Vaux _____ 03 85 23 81 10

EDF sécurité dépannage _____ 08 10 33 30 01

Saur _____ 03 85 75 71 72

Relai Assistantes Maternelles :

RAM les Moussaillons _____ 03 85 20 56 16

Conciliateur _____ 04 26 37 73 00

Tribunal de justice de Bourg-en-Bresse

32 Avenue Alsace Lorraine

CS 30306

01011 BOURG EN BRESSE

Courriel : accueil.bourg-en-bresse@justice.fr

Mot du Maire

Une année de plus viens de s'écouler, et notre bulletin municipal arrive dans vos demeures afin de vous relater les principaux évènements de cette année 2023.

Chaque année, je ne cesse de remercier et de d'encourager tous les bénévoles qui animent notre commune aux travers de toutes les associations.

Le dynamisme, la volonté et la disponibilité de chacun d'entre vous font de BOZ un village vivant, charmant et convivial.

Les nouveaux habitants sont les bienvenus et je les convie à participer à la vie communale au travers de toutes les activités au cours de l'année.

Comme vous le savez l'année 2023 a principalement été marquée par la réhabilitation de notre église ; actuellement la restauration du clocher est terminée avec, de surcroit, un coq tout neuf.

Concernant l'intérieur de l'église (la nef) les travaux sont commencés pour une durée de trois mois minimum. Nous pourrons, ensuite de nouveau ouvrir l'édifice aux cérémonies et célébrations.

Après deux ans d'attente, un autre projet à vue le jour, celui de la construction de logements locatifs derrière la caserne des sapeurs-pompiers par l'entreprise LOGIDIA. Les maisons devraient être terminées en mai et pourront accueillir 4 foyers.

La société Mon Séniors a également décidé de s'établir dans notre commune afin de créer un centre d'accueil composé de trois bâtiments en ossature bois accueillants des personnes âgées et leurs accompagnants. Qu'ils soient les bienvenus dans notre village.

Pour cette année 2024, la commune souhaite réaliser, à des fins économiques, des études thermiques sur l'ensemble des bâtiments communaux. Des projets porteront également sur des études de mises aux normes des bâtiments recevant du public et sur l'état des routes ainsi que le réseau d'eaux pluviales. Tout cela en fonctions des subventions envisageables.

Toute l'équipe municipale se joint à moi et souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Bonne année et bonne santé à toutes et tous.

.

Le Maire
Alain GIRAUD

Sommaire

03 à 11 Administration de la commune

Mot du Maire	3
Infos. pratiques	5
Etat Civil	10
Les finances communales	11

12 à 21 Vie communale

Amicale des Sapeurs-Pompiers	12
Centre de Première Intervention	13
Inter-sociétés	14
Société de Chasse « La Fraternelle »	15
Anim'Boz	16
Actions sociales et AOC	17
Bibliothèque municipale	18
Artisans de la commune	20
Landes Tourbeuses des Oignons	21

22 à 25 École

RPI Boz Ozan Reyssouze	22
Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze	25

26 à 41 Vie Intercommunale

Paroisse St Sébastien	26
AMAP de Nizerel	27
Comité de jumelage	28
Croqueurs de pommes	29
Office du tourisme	30
Maison de l'eau et de la nature	32
PLUi	34
Aide aux transports	35
Portage des repas	36
Environnement	37
Randonnée pédestres	40
Services divers	41

42 à 43 Calendrier des fêtes

Agenda 2024	42
Associations	43

(i) Infos Pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 à 11 h 00
Mardi : 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi : 14 h 00 à 17h00

Les élus

Maire : Alain GIRAUD
1^{ER} Adjoint : Dominique BOYAT
2^{ème} Adjoint : Isabelle MONIN
3^{ème} Adjoint : Christian RIGET

Conseillers municipaux

Denis PEULET Sébastien BESSARD
Nathalie THEVENARD Coralie GUICHARD
Elise MARTIN Alain MONIN
Guillaume GIRAUD

Patrick PEDEUX
Richard RALLIER
Thierry PERRONE



Bibliothèque

Responsable : Pascal COULAS
Ouverte le samedi de 10 h à 12 h
Tél : 03 85 40 28 27
bibliotheque-boz@listes.marelle.org
<https://reseaubibliotheques-ccbressetsaone.fr>



École

Enseignants
Frédéric Mathy
Murielle Mathy
Tel : 03 85 30 60 28
ce.0010732r@ac-lyon.fr



Presse

LE PROGRÈS

Pascal COULAS
06 75 76 34 58
pascal.coulas@orange.fr

Location salle & terrain communaux

Salle communale	<u>1 Jour</u>	<u>2 Jours</u>
Particuliers de la commune	80 €	100 €
Particuliers de la commune (location de 3 h) Sans emprunt de vaisselle (goûter, réunion familiale....)	30 €	
Associations de la commune, syndicats siégeant dans le 01190 *	Gratuit	
Particuliers, Sociétés hors communes	110 €	150 €
Syndicats ou organismes hors canton	30 €	
Forfait chauffage du 1er octobre au 30 avril	15 € par jour	
Vaisselle cassée, perdue, détériorée	2 € / Pièce	
Terrain communal avec accès aux toilettes du local Technique (uniquement habitant de Boz)	Gratuit	

*Inclus : FNACA, Clique Cantonale, Comité de Jumelage, Conscrits de Boz, Jeunes agriculteurs, conseil communautaire

Déchèterie

Secteur Nord / Pont de Vaux	
Lundi :	14 h - 18 h
Mardi :	14 h - 18 h
Mercredi :	14 h - 18 h
Jeudi :	14 h - 18 h
Vendredi :	14 h - 18 h
Samedi :	9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche :	Fermé

Collecte d'ordures ménagères

Jour de collecte : les lundis matins

💡 Utilisez uniquement les conteneurs remis par la Communauté de Communes ou la mairie et déposez vos déchets non recyclables à l'intérieur dans un sac bien fermé.

Pesée embarquée

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes Bresse et Saône a mis en place la redevance incitative sur notre commune

Tarifs 2024 TTC	
Pour les résidences principales – Hors Centre Pont de Vaux	
Part fixe	83,49 € par personne au foyer
Part variable en fonction des levées	1,00 € par levée
Part variable en fonction du poids collecté	0,39 € par kg collecté
Pour les résidences secondaires	
Part fixe	166,98 € par foyer
Part variable en fonction des levées	1,00 € par levée
Part variable en fonction du poids collecté	0,39 € par kg collecté
Pour les résidences non équipées d'un conteneur avec puce	
Part fixe	166,98 € par personne au foyer
Pour les usagers accédant aux colonnes d'apport ordures ménagères	
Part fixe	94,75 € par personne au foyer
Part variable	0,63 € par volume 60 litres
Remplacement badge d'accès (vol, perte, détérioration)	5,00 €
Pour les usagers non équipés d'un badge d'accès aux colonnes d'apport ordures ménagères	
Part fixe	189,50 € par personne au foyer

Le brûlage à l'air libre est interdit

L'abandon de détritus dans la nature et le brûlage à l'air libre sont strictement interdits.

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL : les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... Vous pouvez vous procurer un composteur auprès de la communauté de communes Bresse et Saône.

LA COLLECTE EN DECHETTERIE : vous pouvez déposer les déchets verts en déchetterie. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

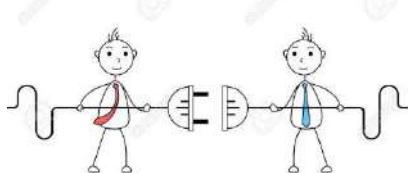
LE BROYAGE DES VEGETAUX : il peut servir de paillage des sols empêchant ainsi la pousse d'herbe indésirable et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Fibre optique

La commune est raccordable au réseau de la fibre optique.

Actuellement, plus de 70 foyers ont déjà accès à ce service.

Pour plus de renseignements : www.reso-liain.fr



Nuisances sonores

Le bruit est un élément perturbateur de la tranquillité publique qui peut également porter atteinte à la convivialité.

La vie rurale que nous connaissons à Boz permet de vivre dans un cadre agréable. **Avec l'arrivée de l'été, les travaux extérieurs se poursuivent et s'intensifient.**

Mais la tranquillité dont nous jouissons doit au quotidien être assurée par chacun, grâce à un effort personnel et à des gestes de respect et de compréhension.

De ce fait, il est interdit d'utiliser les outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux horaires :

- les jours ouvrables : 8 h-12 h et 14 h-19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Un peu de civilité

Trop souvent, des véhicules sont mal garés OU circulent trop vite sur l'ensemble de la commune, et sont donc en infraction avec le code de la Route.

Parents, pensez à équiper votre enfant d'un gilet jaune pour les déplacements le long de la route.

Les services de la Gendarmerie assurent une présence régulière pour la sécurité de chacun.

Les élus de la commune font donc appel au bon sens et à la civilité de chacun. La sécurité de chacun commence par la sécurité des autres !

Élections

Le 9 juin 2024, se dérouleront les élections Européennes. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous pouvez désormais demander votre inscription en Mairie ou le faire directement sur www.service-public.fr tout au long de l'année.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

Participation citoyenne

Depuis le 10 septembre 2021, le dispositif est en place sur la commune. Son fonctionnement est simple, si vous constatez une activité inhabituelle dans votre voisinage (passage régulier d'un véhicule suspect, fréquentation ou activité inhabituelle d'un lieu, etc.) vous pouvez en informer votre référent qui est en contact avec la gendarmerie ou la mairie.



Pour rappel, les référents ne sont pas dans l'obligation de se faire connaître. A tout moment, vous pouvez vous porter référent. Pour cela, merci de vous rapprocher des services de la mairie.

Divagation d'animaux

Il est rappelé que la divagation d'animaux domestiques et de bétails est interdite. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse ou maîtrisés par leurs propriétaires qui en sont responsables. Un animal errant est dangereux pour lui mais surtout pour les administrés et peut causer de nombreux dégâts (accidents sur la voie publique, destruction de poulillers...).

La lutte contre les chiens errants relève des pouvoirs de police du maire au titre de la police générale mais aussi de la police spéciale. Le maire est donc tenu d'intervenir. Tout chien errant dont le propriétaire ne se manifeste pas rapidement sera conduit au chenil intercommunal situé à la déchetterie de Feillens.



Le propriétaire doit convenir d'un rendez-vous avec le responsable de la déchetterie et le policier intercommunal pour reprendre son animal au plus tard 48 heures après avoir pris connaissance de sa présence au chenil et doit acquitter les frais suivants :

- Un forfait « frais de capture » : 50 euros par animal.
- Les frais d'entretien : 10 euros par jour pour chaque journée ou partie de journée, pendant laquelle ledit animal aura été accueilli.
- Les frais vétérinaires, s'il y a lieu.
- Les frais de nourriture. Ces frais commencent dès l'arrivée de l'animal jusqu'à son départ, toute journée entamée étant due.

Recensement militaire

Nous vous rappelons que l'attestation de recensement militaire est exigée pour passer le permis de conduire, un concours ou alors un examen d'Etat.

Les données issues du recensement permettront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Une démarche qui vient de vous

Lors de l'obtention de ses 16 ans, dans les trois mois qui suivent sa date anniversaire, il revient au jeune de se rapprocher spontanément des services de la mairie

Comment se recenser en mairie ?

Lors de son recensement, le jeune fournit : une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...) son livret de famille. Une déclaration indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Après le recensement

⊕ Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)

⊕ Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (defense.gouv.fr/jdc).

⊕ Le jeune doit conserver son attestation de recensement

La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens et aucune copie ne peut en être délivrée

Carte d'identité

Depuis le 21 mars 2017, en application de l'arrêté ministériel du 9 février 2017, l'instruction des demandes de carte nationale d'identité incombe aux seules mairies dotées d'un dispositif de recueil. Les communes concernées les plus proches sont :

- ✓ **dans l'Ain** : Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse ;
- ✓ **en Saône et Loire** : Cuisery, Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône.

Pour tout dépôt de dossier en mairie de Pont-de-Vaux, vous devez impérativement prendre rendez-vous au 03 85 51 45 60.

Afin de gagner du temps, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site www.service-public.fr et compléter une pré-demande en ligne.

Zéro pesticide

Moins de pesticides, plus de nature

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va souvent de pair avec un changement des pratiques d'entretien des espaces de notre commune.

Changeons notre regard sur ces plantes sauvages.

Un entretien toujours réalisé

Certes, des herbes spontanées apparaissent, mais la collectivité entretient toujours autant l'espace public. Ce regain de « sauvage » dans nos rues témoigne d'une meilleure prise en compte de votre santé et de la qualité des eaux qui vous entourent.



La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Vous aurez la possibilité de déposer toutes vos demandes en quelques clics via la plateforme :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001057/connexion>

*N'HESITEZ PAS A DEMANDER PLUS D'INFORMATIONS
AUPRES DES SERVICES DE LA Mairie*



PANNEAUPOCKET

Informé et Alerte les habitants

PanneauPocket est une application mobile **simple et efficace** permettant à tous les citoyens d'être **informés et alertés** en temps réel des événements de leur Commune, Intercommunalité, Ecole, Gendarmerie etc... Tout leur écosystème sur une seule et unique application : PanneauPocket.



Etat Civil

Bienvenue aux nouveaux Burrhins

Soann, Mycann, Yannick WIMMENAUER **21 mai 2023**
Fils de VOLATIER Alexandra et WIMMENAUER Pierre



Soann

Thibault, Jérémy, Ryan LAVANCIER **05 août 2023**
Fils de BURTEAU Aurélie et LAVANCIER Jean-Baptiste

Lilas

Lilas Marie MACQUET **22 août 2023**
Fille de BECHARD Emilie et MACQUET Christophe



Ils se sont dit oui !

DOTHAL Loïc & MICHELON Candice *Pacs* **03 mars 2023**

RENOUD-CAMUS Denis & LEBRETTON Corrine **02 septembre 2023**



Ils nous ont quittés

L'équipe municipale adresse ses sincères condoléances aux familles

GUILLEMAUD André 242 rue de la Mortelle 93 ans 30 avril 2023

OHL ETIENNE 312 rue de Montrillon 95 ans

16 septembre 2023

CLERC Paulette 116 rue de la Mortelle 81 ans 13 octobre 2023

BESSARD Marcelle 55 Rue des Nièvres 83 ans 19 octobre 2023

Ils sont nés à Boz

MARAILLAC Louise 94 ans 09 mars 2023



Finances Communales

Budget principal

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chargés générales	104 010.00 €	50.00 €	Atténuation de charges
Charges de personnelles	95 700.00 €	15 700.00 €	Produits de services
Atténuations de produits	2 000.00 €	227 768.00 €	Impôts et taxes
Indemnités / charges élus	99 500.00 €	65 602.00 €	Apports extérieurs
Charges financières	7 000.00 €	25 000.00 €	Revenus locatifs
Virement en investissement	208 830.53 €	182 920.53 €	Excédents reporté
Total	517 040.53 €	517 040.53 €	Total

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Taxe d'aménagement	20 000.00 €	8 945.54 €	Excédent d'investissement
Emprunts et dettes	37 594.68 €	36 000.00 €	Taxe d'aménagement + TVA
Dépenses d'équipements	121 742.83 €	137 305.30 €	Excédent fonctionnement 2022
Eglise	366 554.86 €	154 811.00 €	Subventions église
Total	545 892.37 €	545 892.37 €	Total

Budget Assainissement

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chargés générales	51 150.00 €	38 000.00 €	Produits de services
Charges financières	1 980.00 €	200.00 €	Dotations
Amortissements	34 730.33 €	22 422.00 €	Quote-part subventions
Virement en investissement	13 292.78 €	40 531.11 €	Excédent 2022
Total	101 153.11 €	101 153.11 €	Total

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Amortissement subventions	22 422.00 €	82 319.32 €	Excédents 2022
Emprunts	13 000.00 €	34 730.33 €	Amortissements réseaux
Dépenses équipements	94 920.43 €	13 292.78 €	Virement du fonctionnement
Total	130 342.43 €	130 342.43 €	Total

Amicale des Sapeurs-Pompiers

LA COMPOSITION DU BUREAU :

Président : GUICHARD Jérôme

Secrétaire : MONDET Damien

Trésorier : DOUARD Nicolas

ACTIVITES DE L'AMICALE :

JANVIER 2023 : Assemblée générale le 20 Janvier suivi d'un repas au restaurant avec conjoints et anciens pompiers.

12 MARS 2023 : Environ 260 parts de poulet Basquaise ont été vendus pour cette 3ème édition.

Prochaine vente : le Dimanche 10 Mars 2024

20/21 MAI 2023 : Le samedi soir, nous avons vendu plus de 130 parts. Une cinquantaine d'assiettes ont été servies sur place pour les plus gourmands. Pour le dimanche c'est 300 parts qui ont trouvé preneur.

Nous vous donnons rendez-vous : le week-end du 18 et 19 Mai 2023

3 JUIN 2023 : L'amicale a participé à la fête cantonale de pont de Vaux sous un nouveau format. Après le défilé, la tombola et l'apéritif, nous avons passé un agréable moment lors de la soirée dansante.

3 SEPTEMBRE 2023 : Après la manœuvre et afin de préserver la cohésion, les actifs, retraités, conjoints et enfant ce sont réunis autour d'un barbecue.



L'ensemble des Pompiers vous remercie de votre générosité lors de la distribution des calendriers et lors de nos interventions sur les nids de guêpes et frelons.

Nous pourrons ainsi maintenir notre caserne opérationnelle pour le bien de tous.

L'Amicale vous souhaite une bonne année 2024.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Boz

Centre de Premières Interventions



Service Local d'Incendie et de Secours

Pour cette première année en tant que chef de corps du SLIS de BOZ, je vais vous donner le bilan de l'année 2023.

LES DECORATIONS :

A la passation entre Thierry PEULET et moi-même le 4 Mars 2023, nous lui avons remis le grade de Capitaine Honoraire.

A l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre nous avons décoré ou diplômé plusieurs pompiers du SLIS :

- Les Caporaux Nicolas DOUARD et Jérôme GUICHARD ont reçu la médaille de bronze des sapeurs-pompiers pour 10 ans de service.
- Le Caporal Damien MONDET a reçu le diplôme accompagnateur de proximité (cette formation nous servira à préparer les manœuvres pour les maintiens des acquis et à accueillir les SP arrivants).
- Nous avons également remis l'insigne des Anciens Sapeur-Pompier au Capitaine honoraire THIERRY PEULET.
- Pour finir, j'ai reçu de la part de Monsieur le Maire, l'insigne de chef de corps.

LES MANŒUVRES :

Elles ont été aux nombres de 11 dont 2 avec la collaboration des SLIS de REYSSOUZE et d'OZAN.

Nous avons également réalisé la manœuvre de l'école et notre recyclage secouriste.

Pour 2024, nous repartirons sur le même nombre de manœuvres avec le nouveau référent Damien MONDET

LE NOMBRE D'INTERVENTIONS :

Nous avons réalisé :

- 10 Secours à la Personne
- 2 Accidents de la circulation
- 1 Incendie
- 25 Opérations diverses



Si vous êtes intéressé(es), curieux(ses) de connaître notre fonctionnement, nous vous proposons de contacter un de nos pompiers ou de passer nous voir à l'occasion d'une manœuvre.

Ce sera avec plaisir que nous vous présenterons notre engagement envers notre village.

!!! NOUS RECRUTONS !!!

Pour conclure ce bilan 2023, je tiens à remercier tous nos conjoint(e)s qui nous soutiennent pour réaliser nos missions. Merci aussi au conseil municipal pour son soutien.

Le Chef de Corps
Adjudant Cyrille DRUESNES

Inter-sociétés

Un repas de famille, une fête entre amis ...

Besoin de tables, de chaises, ou autre.

N'hésitez pas à contacter l'Intersociétés de Boz. C'est un regroupement des associations de la commune, elles ont du matériel en commun qu'elles utilisent lors de leurs manifestations. Tout ce matériel, lorsqu'il n'est pas utilisé, est également proposé à la location aux particuliers.



Voici la liste du matériel que vous pouvez louer toute l'année, pensez à réserver :

Matériel	Tarifs	Tarifs hors commune
Tunnel		
Montage et démontage	20 € / élément	20 € / élément
4 éléments sans montage	180 €	225 €
3 éléments sans montage	135 €	180 €
2 éléments sans montage	90 €	135 €
1 élément sans montage	45 €	90 €
2 Tentes pliantes 3X6 m	25€ / unité	
Table pliante	2 €	
Percolateur	15 €	
Friteuse	50 €	
Machine à Hotdog	20 €	
Verres buvette par 10	0,50 €	
Chaise	0,50 €	
Banc	1 €	
Remorque-frigo		
1 jour	60 €	
2 jours	80 €	
Si rendue sale	30 €	

Contactez M. GUICHARD Laurent au 06.33.95.58.13 avant 20h30.

Merci de votre compréhension.

Le Président : Laurent Guichard



Société de chasse – la Fraternelle



Société de chasse LA FRATERNELLE

Pour la saison 2023-2024, la société de chasse est composées de 11 sociétaires, 1 carte à l'année tous gibiers, 1 carte gibier d'eau et 5 cartes gros gibier.



Le 10 avril 1973, parution de la création de la société de chasse au journal officiel. Pour immortaliser le cinquantième anniversaire officiel de la société de chasse, nous avons réunis les anciens chasseurs ainsi que les sociétaires actuels, la municipalité ainsi que les présidents des sociétés de chasse voisines, le 29 avril. Bien que la société de chasse existe sur la commune depuis les années 30, c'est André Guillemaud qui a officialisé la société de chasse en avril 1973 et en fut le président jusqu'en 1983, il nous a malheureusement quitté cette année. En 50 ans, il n'y a eu que 5 présidents qui se sont succédé.

Le 16 avril nous avons proposé une vente de diots de Savoie accompagnés de pommes de terre, environ 300 parts ainsi que 50 parts de terrine ont été vendues.

Le samedi 1 juillet, nous avons organisé un concours de pétanque sur invitation qui a réuni 64 doublettes. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont réservé des plats et participé au concours de pétanque, les bénéfices de ces manifestations servant à financer les lâchers de gibier et l'achat de nouveaux panneaux pour les battues.



La société de chasse vous présente tous ses vœux pour l'année 2023.



Anim'Boz



ANIM'BOZ

Cette année, Anim'Boz a proposé différentes activités,

Le 11 mars : apprentissage des bases de **la vannerie en rotin**, chaque participant est reparti sa création, un petit pendentif, un dessous de verre...

Le 25 mars : avec l'aide de la Mairie, **le nettoyage de Printemps**, celui-ci n'est pas inutile, il sera reconduit en 2024.

Le 22 avril : Apprentissage des bases du **quilling** il s'agit d'une technique pour donner des formes à de fines bandes papier afin de réaliser des dessins.

Le 28 octobre : « autour du papier » apprentissage des bases de **kirigami, origami et paper craft**, cette animation a dû être annulée faute de participant.

Le 2 décembre : un **marché de Noël** avec la participation de la bibliothèque, et de l'amicale des sapeurs-pompiers, au programme nous vous proposons une lecture de contes, une petite exposition artisanale, un atelier créatif pour petits et grands et une buvette. Avec la visite d'une star internationale : le Père Noël !!! Celui-ci nous a donné rendez l'année prochaine !!!

Pour 2024, ayant quitté le village, Monique Côte souhaiterait arrêter, je la remercie vivement pour ce beau dévouement et le temps qu'elle a accordé à notre association.

Une nouvelle bénévole a rejoint nos rangs. Il s'agit de Marie-Claire ROUSSET, elle avait déjà dirigé l'atelier de la vannerie en rotin, elle arrive à Anim'Boz avec de belles idées pour nos prochaines animations.

Vivement 2024 !!!

Comme toujours, si vous avez des suggestions : une envie de découvrir un thème ou de faire découvrir votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter par mail : anim'boz vous êtes les bienvenus.



Actions sociales et Amicale des Œuvres Communales

Le **Centre Communal d'action social** de la commune intervient dans l'aide auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles en difficultés, ainsi qu'à l'organisation des activités sociales (repas des anciens, après-midi détente, etc...) en liaisons avec les institutions publiques et privés.

Les membres du CCAS :

- Les élus : M. Alain GIRAUD, Mme Mélaine BURAVAND, Mme Coralie GUICHARD, Mme Nathalie THEVENARD, Mme Isabelle MONIN, Mme Elise MARTIN, M Patrick PEDEUX
- Les bénévoles : M. Laurent GUICHARD, Mme Eliane BOYAT, Mme Sandrine DRUESNES, Mme Nadine PEDEUX, Mme Catherine GANDY, Mme MARTIN Dolorès

Les manifestations :

⌚ 13 septembre 2023

Un après-midi détente a été reconduit en 2023. Le principe est de se retrouver pour discuter, jouer aux divers jeux de société. L'après-midi se termine par un goûter accompagné par une boisson.

⌚ 25 novembre 2023

L'Amicale des Œuvres Communales a organisée une vente de Poule au Riz à emporter. 110 parts ont été vendues. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette édition. Les bénéfices permettront de financer une partie du repas de nos ainés.

⌚ 9 décembre 2023

Le C.C.A.S a organisé son traditionnel repas destiné aux ainés de la commune, une trentaine de convives ont répondu présents à l'invitation. Une journée placée sous le signe de tradition et de convivialité, comme il est de coutume, les membres du C.C.A.S ne sont relayés au fil de la journée pour assurer le service et le bon fonctionnement.

Au cours de ce repas, devant le vif succès rencontré l'année précédente, Lola et Louis de Replonges sont revenus chanter.

Les personnes de la commune hospitalisées se sont vues remettre un colis.



Bibliothèque municipale

Cette année 2023 aura été celle des grands travaux dans notre bibliothèque municipale.

L'été a été consacré à un réaménagement des locaux et une réfection de la peinture. La commune ayant acheté les fournitures nécessaires, ce sont les bénévoles qui se sont attachés à cette remise en état du lieu d'accueil et de rencontres que nous vous invitons à fréquenter.

Les murs ont été repeints en blanc, les boiseries couleur taupe. Les vieux rideaux ont été enlevés ce qui donne une clarté au local et un aspect plus moderne.



Nous espérons pour cette année nouvelle, des stores et une remise en état du plafond. Une demande a été faite en ce sens auprès de la municipalité.

Concernant le fonctionnement a proprement dit, nous sommes actuellement 7 bénévoles et espérons l'arrivée de nouvelles recrues, certaines étant annoncées.



La bibliothèque dispose de 2117 ouvrages lui appartenant en fond propre. Ce fond est alimenté par une dotation annuelle de la commune et de la Communauté de Communes Bresse et Saône. Cette année nous avons acheté 62 livres. On y trouve des nouveautés dernièrement sorties, des albums pour les enfants, des mangas, des BD adultes et enfants.

Ce fond est complété par des ouvrages de la Bibliothèque Départementale qu'il est possible de commander par l'intermédiaire des bénévoles. Les ouvrages disponibles sont consultables sur le site suivant : <https://lecture.ain.fr/>. Une navette bi-mensuelle apporte les livres commandés au préalable.

Avec la carte de lecteur (gratuite) qui est donnée à l'inscription, les adhérents peuvent fréquenter toutes les bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes Bresse et Saône. Chaque livre ou document emprunté devant retourner dans sa bibliothèque d'emprunt. La liste et le lieu où sont disponibles les livres sont consultables ici : <https://reseaubibliothequesccbresseetsaone.fr/>

Les bénévoles de la bibliothèque accueillent aussi régulièrement les enfants de l'école pour des échanges de livres, des lectures sont aussi proposées aux élèves.

Au mois de mai, une journée porte ouverte a été organisée. Baptisée « La bib, dehors ! », cette matinée a rencontré son public.



Au mois de juin, la fête du livre au jardin pédagogique a également été couronnée de succès avec des animations originales avec la participation des enfants de l'école.

Nous participons aussi à l'organisation du spectacle proposé gratuitement par le réseau des bibliothèques à Manziat.

Les idées ne manquent pas, si vous avez envie de rejoindre notre équipe, la porte vous est ouverte. Vous pourrez rencontrer les bénévoles lors de permanences.

LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE LES MERCREDIS DE 15H A 17H ET LES SAMEDIS DE 10H A 12H.

Nous souhaitons à toute la population une très belle année 2024.



Les artisans de la commune

Mathieu LEBON
MENUISIER AGENCEUR POSEUR

06 77 15 29 81
contact@mathieulebon.com

EXCEL CARRELAGE
Carrelage Faïence Chape liquide Pierres Bétons désactivés . Tout types de pose

LAPALUS FRANÇOIS

Maître artisan carreleur

158 route de l'étang
01190 BOZ

port 06 27 56 45 07
bur 09 85 01 47 28
francoislapalus215@gmail.com
N° Siret 411856396001 - N° RCS 43332



BENOIT & GUENIN sarl
MAÇONNERIE

Carrelage - Charpente - Couverture - Clôture

01190 BOZ 01190 SERMOYER
06 80 04 71 60 0681456949

Dan' CARRELAGE

- CARRELAGE
- FAIENCE
- PIERRE
- CHAPE

41 Imp des Fontanettes
01190 BOZ
dancarrelage@hotmail.com
06 22 60 72 62

Juketasty'
coiffeuse mixte à domicile

TEL :
0603455013

Coupe brushing , Permanente , Couleur , etc

ROSTING CATHERINE

205 rue du platane
01190 BOZ

AT CARRELAGE

CARRELAGE / FAÏENCE / PARQUET

Salle de Bain "clé en main" / Dressing
Aménagement intérieur

Anthony Tillot
63 rue de la Saône 01190 BOZ
www.atcarrelage.fr
06 60 91 94 69

N° SIRET : 448 580 159 000 11 / APE 452V



MENUISERIE
BORJON6PIRON Jean-Yves
ALLU - PVC - BOIS
Fenêtres-Vérandas-Portails-Volets-
Stores-Escaliers

ZA Actiparc
01190 BOZ
03.85.51.88.05
09.59.02.97.69
menuiserie.borjon@free.fr

Papy Ciseaux
Sculptures sur livres

Pascal Coulas 01190 Boz
pascal.coulas@orange.fr
Facebook : @papy ciseaux
Créations personnalisées 06 75 76 34 58

NG SOLS

REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

GIRAUDET NIELS
06 17 90 17 81
NIELS.GIRAUDET@GMAIL.COM

AMO CONSEILS
ANALYSE - CONSEIL - PILOTAGE

Eric BORTOLOSO
06.24.24.66.20
contact@amoconseils01.com

La vie à domicile
Ménage, course, compagnie,
sortie...

VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT À DES AIDES FINANCIÈRES, MAIS VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE CONTACTEZ-MOI

Déduction fiscale 50%
CESU accepté

SERVICES PROPOSÉS :

- * **AIDE AU MÉNAGE ET AU REPASSAGE**
 - * **ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES COURANT DE LA VIE QUOTIDIENNE.**
 - * **AIDE POUR LA PRÉPARATION DES REPAS.**
 - * **AIDE POUR LES COURSES.**
 - * **ACCOMPAGNEMENT POUR LES SORTIES EXTÉRIEURES, PROMENADE ...**
 - * **APPORT DE SOLUTION POUR TOUT ACTES D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR (TONTE DE PELOUSE, TAILLE DE HAIES, JARDINAGE...)**
- N'hésitez pas à me contacter je suis là pour cela.
DEVIS GRATUIT
Disponible début janvier 2021
- Contact :
MARTINS M. 158 rue du platane 01190 boz
Micro entreprise - N° siren : 85353554000019
Tél: 07 83 85 96 44 - lavieadomicile@gmail.com
<http://lavieadomicile.sitew.org/>
<https://fr-fr.facebook.com/viedadomicile>

Lande tourbeuse des Oignons



Du changement dans le paysage de l'Espace Naturel Sensible des Oignons !

Depuis quelques années les arbustes poussaient tranquillement aux Oignons. Puis le pâturage et le broyage ont été volontairement mis en pause... Pour favoriser les plantes de prairies et de lande qui sont beaucoup plus rares que les arbustes il fallait attendre et ne rien faire. Le but était d'avoir des tiges et racines assez grosses pour pouvoir plus facilement les arracher ! C'est maintenant fait !



Ce travail de restauration sera poursuivi par un entretien annuel pour le bonheur des plantes carnivores et autres fleurs rares de marais.

Quant au pâturage, les propriétaires des ânes ont œuvré avec acharnement pour contribuer à gérer ce magnifique site et nous les en remercions ! Comme ils ne souhaitent plus intervenir nous faisons appel à vous : si vous avez des animaux brouteurs ou avez dans vos familles, amis des personnes partantes pour l'aventure, contactez-nous !

Ecole de Boz

De nombreux projets ont pu avoir lieu, cette année scolaire 2022-2023, grâce au soutien du Sou des Ecoles, des élus et des parents qui accompagnent les sorties, à pied, à vélo et même en canoë.



Ces projets sont basés sur les programmes officiels et intègrent l'ensemble des matières à enseigner. Ils ont également comme objectifs de faire aimer l'école aux enfants que certains enseignements fondamentaux peuvent rebuter, de les rendre curieux, avides de savoirs et de développer leur autonomie.



Trois semaines après la rentrée, l'école est allée quatre journées à Montrevel pour pratiquer les activités canoë et orientation. Les deux classes se sont retrouvées mélangées pour permettre aux CM1 et CM2 de mieux se connaître et coopérer.

Régulièrement, les deux classes empruntent des livres à la bibliothèque de la commune et bénéficient de lectures offertes et d'animations par les bénévoles. Un bon moyen pour développer le plaisir de lire !

De nombreux intervenants sont venus dans l'école tout au long de l'année : les pompiers, la Croix Rouge, l'association des donneurs de sang, la gendarmerie, des musiciens, un animateur roller, des intervenants nature pour la 2^{ème} année de l'ATE (Aire Terrestre Educative) sur le site des Oignons, un apiculteur, deux professeurs du collège de Pont-de-Vaux, une artiste peintre et même chaque semaine, Sana, une assistante américaine pour faire pratiquer l'anglais aux enfants.



De leur côté, les enfants ont eu plaisir à participer à la vie du village, en préparant des cartes de menus pour le repas de fin d'année des anciens, en lisant aux différentes commémorations sur les communes du RPI et en participant à la fête du livre au jardin pédagogique.

Enfin, l'année s'est achevée avec la création d'une fresque à l'entrée de l'école en lien avec la devise républicaine "Liberté, égalité, fraternité" et le milieu naturel de la prairie inondable. Pour ce projet, l'école a bénéficié de l'aide de Rachel Duby, intervenante en arts plastiques et du soutien de la commune et du Sou des Ecoles. Un article sur le blog du RPI relate toutes les étapes de la réalisation de cette fresque par les élèves, de l'idée à la mise en œuvre.



La seule ombre au tableau de cette année scolaire aura été la fermeture d'une classe sur le RPI qui est passé à la rentrée de septembre 2023, de 8 classes à 7 classes en raison d'une baisse des effectifs.

Cette fermeture d'une classe n'a pas pu être évitée malgré :

- le dynamisme et les nombreux projets pédagogiques des enseignants des 3 écoles,
- l'implication des élus pour équiper et entretenir les écoles et développer des services de garderie et de cantine de qualité,
- le dévouement des parents participants au Sou des écoles pour financer les projets et sorties,

Il est important de faire connaitre notre RPI et ses nombreux atouts pour accueillir de nouvelles familles et préserver nos écoles.

Retrouvez tous nos projets réalisés et à venir sur le blog
<https://rpibor.marelle.org>



BIENVENUE A L'ECOLE MATERNELLE DE REYSSOUZE.

L'école maternelle accueille les élèves de 3 à 6 ans domiciliés à Boz, Ozan et Reyssouze.

Si votre enfant est né en 2021, merci de vous faire connaître le plus rapidement possible auprès de notre établissement par mail ce.0010322v@ac-lyon.fr.

48 élèves sont scolarisés à Reyssouze et les 3 niveaux (petite, moyenne et grande sections) sont répartis sur deux classes.

Enseignantes : RABUEL Valérie / FOURNERET Florence

Direction : FOURNERET Florence

ATSEM : Florence BORJON PIRON / Nadine BOYAT

Lieu d'apprentissages, de rencontres, de découvertes et d'expérimentations la maternelle propose des enseignements organisés en cinq domaines d'apprentissages : langage, activités physiques, activités artistiques, premiers outils mathématiques et explorer le monde.

Afin d'enrichir et d'approfondir le travail de classe, nous avons la chance, grâce au Sou des Ecoles que nous remercions, d'accueillir des spectacles, réaliser des sorties scolaires, acheter du matériel pour la motricité en cour de récréation et de bénéficier d'une intervenante en musique qui viendra nous faire pratiquer le chant, l'écoute et les productions rythmiques en fin d'année.

Cette année Eve, assistante en anglais venant du Royaume-Uni, travaillera avec nous tous les mardis.



Octobre 2023 : La semaine du goût

LA SALADE DE FRUITS FRAIS DE LA CLASSE DES PETITS : les enfants avaient apporté leur bol et leur couteau pour préparer eux même les fruits : de la pomme, de la poire, du raisin, de la banane et de la clémentine. Ils étaient fiers de faire comme les grands et ils ont mangé toute leur salade de fruits !

Chalaronne

LES MOYENS ET LES GRANDS : visite du Musée de Châtillon sur



Les élèves ont pu goûter et cuisiner différentes saveurs. Ils ont ensuite visité le musée pour en apprendre plus sur l'habitat d'autrefois et sur la vie de Philibert Commerson, médecin et explorateur.

Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze

Le **Sou des Écoles Boz Ozan Reyssouze** est une association de parents d'élèves qui regroupe les 3 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Son objectif est de compléter les missions des écoles du RPI en finançant activités, interventions et sorties scolaires.

6 manifestations Par an Pour financer les animations Des classes Du RPI



En 2023, nous avons pu organiser avec succès 2 animations par commune et ainsi financer les activités des 8 classes du RPI à hauteur d'environ 15 000 €.

Nous remercions les bénévoles qui permettent la bonne tenue de ces évènements et la préparation en amont ou la distribution des flyers par exemple. Nous remercions également les équipes pédagogiques et les mairies.

Pour 2024 nous pensons organiser les animations suivantes :

- **Vente de plats à emporter : dimanche 28 janvier à Reyssouze**
- **Pizzas au feu de bois, vente à emporter : dimanche 7 avril à Ozan**
- **Fête du Vélo : mercredi 1^{er} mai à Boz**
- **Fête de l'École : vendredi 28 juin à Reyssouze**
- **Brocante : dimanche 15 septembre à Boz**
- **Loto de Noël : dimanche 1er décembre à Ozan**

Depuis l'Assemblée Générale de septembre, le nouveau bureau se compose de :

- **Frédéric ROUXEL président | Delphine DUPARAY vice-présidente**
- **Maëlle MINET trésorière | Laëtitia FATTIER vice-trésorière**
- **Mélaine DELORME secrétaire | Jimmy BALLON vice-secrétaire**

**Rejoignez le
Sou des écoles !**



Pour nous contacter : soudesecolesrpi@listes-marelle.fr

Blog des Écoles : <http://rpibor.marelle.org> | Page Facebook : <https://www.facebook.com/SouRPIBOR>

Si vous souhaitez adhérer ou faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-boz-ozan-reyssouze>

Paroisse St Sébastien

Personnes à Contacter :

Mr DELISLE Raymond 03 85 30 37 08

(Merci particulièrement à tous ceux et celles qui se dévouent pour l'entretien et le fleurissement de l'église)

1. L'église peut être ouverte sur demande : prière de s'adresser aux personnes ressources.
2. Pour les demandes de Baptême, Mariage et funérailles : prendre contact avec Mr le Curé ou un laïc aux permanences.
3. Pour toute activité dans l'église : contacter Mr le Curé.

INFORMATIONS GENERALES

1- Nos Curés : depuis début aout 2022

Père Pierre LE BOURGEOIS, Adresse mail : p.lebourgeois@laposte.net Tél mobile: 07 86 41 12 89

Secondé du Père Jean Luc DEBARBOUILLE, pour le groupement paroissial de Feillens, Pont de Vaux

Cure de Feillens: 50, Rue de l'église – 01570 Feillens paroisse-de-feillens@orange.fr **09 67 86 00 06**

2- Les permanences à Pont de Vaux : Maison Paroissiale 06 Rue de la Cavalerie 01190 Pont de Vaux

Tél : 09-83-26-81-76.

E-mail : paroissepontdevaux@orange.fr

Site internet de la paroisse de Pont de Vaux

<https://catholique-belle-ars.fr/notre-diocese/paroisses/pontdevaux>

Père Pierre LE BOURGEOIS et un laïc : mercredis de 10h - 12heures.

Un laïc : Mercredi, Vendredi : 10h à 12h

3- Office Dominical : à l'église de Pont de Vaux

Les samedis de fin octobre à fin avril : Messe Anticipée du Dimanche à 18h30. (Période hivernale)

Tous les Dimanches : voir : 6 Dates et Horaires à retenir pour tout l'ensemble paroissial :

4- Catéchèse des enfants (à la cure de Pont de Vaux) **Contact : Josiane BOZONNET**

dyonisa.cat@laposte.net **07 60 19 38 60.**

HORAIRES DU CATECHISME A PONT DE VAUX

Eveil	Premier samedi du mois de 10h00 à 11h00
CE1	Tous les jeudis de 17h30 à 18h30
CE2	Tous les mardi 17h30 a 18h30
CM1	Tous les lundi de 17h30 a 18h30
CM2	Tous les jeudis de 17h30 à 18h30

5- Horaires des Grandes Fêtes (Noël et Pâques)

- **Samedi 30 mars 2024 à 21h00** : Messe de la Veillée de Pâques à l'église de Feillens
- **Dimanche 31 mars 2024** : Jour de Pâques : Messe à 9h00 en l'église de Pont de Vaux, 10h30 Feillens
- **24 décembre 2023 : 18h30** : Noël des enfants : Messe pour les enfants en l'église de Pont de Vaux
- **24 décembre 2023 : 21H00 Messe** de la Veillée de Noël en l'église de Pont de Vaux
- **25 décembre 2023** : Messe de Noël à 10h30 à l'église de Pont de Vaux

6- Dates et Horaires à retenir pour tout l'ensemble paroissial :

- **Dimanche 12 mai 2024** : Célébration de la Première Communion à l'église de Pont de Vaux à 10h30
 - **Dimanche 19 mai 2024** : Pentecôte : messe à 9h00 à Pont de Vaux
 - **Samedi 25 mai 2024** à l'église de Montrevet : Célébration de la Confirmation à 10H30
- Programme de juillet à décembre pas encore défini.**

AMAP de Nizerel

AMAP des paniers de Nizerel

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

L'AMAP de Nizerel existe depuis 2006. L'association permet à ses adhérents d'acheter directement aux producteurs des produits locaux, de qualité, issus de **l'agriculture paysanne et biologique**. Et elle permet à nos producteurs de valoriser leur production en vente directe, de connaître leurs ventes à l'avance, et de réduire leur temps de commercialisation.

C'est gagnant-gagnant. Et bon pour la planète !



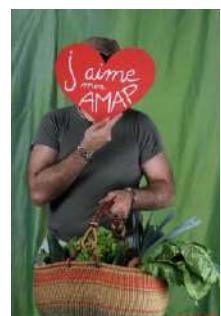
Comment ça marche ?

Chaque amapien-ne :

- signe un **contrat avec un ou plusieurs producteurs selon ses besoins**,
- remplit un bon de commande et donne au producteur un chèque par mois sur la durée du contrat (contrat annuel ou de 6 mois). Les chèques sont encaissés le 10 du mois.
- Ensuite, il ne reste plus qu'à venir chercher son panier sur l'un des deux lieux de livraison hebdomadaire (Tournus ou Saint-Bénigne) et... à cuisiner !

Avec le maraîcher : 4 paniers possibles, chaque semaine.

Petit : 8 €, moyen : 12 €, famille : 16 € (double du petit), varié : 16 € (avec une plus grande variété de légumes).



Avec les autres paysans : vous indiquez les produits choisis et le rythme de livraison sur un bon de commande.

Produits proposés : Fromage de vache, beurre, lait – œufs et agneau – Pain - Farine et lentilles – Fromage de chèvre, de brebis- Viande de veau, bœuf, porc - Fruits – Volaille – Champignons (pleurotes) et des commandes groupées ponctuelles (oranges, noix, fruits d'été...)

Participer à une AMAP, c'est soutenir l'agriculture paysanne et biologique en circuits courts et c'est participer ainsi à une alternative pour un monde durable.

Plus d'informations : <https://amapnizerel.frfacebook.com/people/AMAP-Nizerel/61553449845160/>

Pour contacter les responsables :

bureau@liste.amapnizerel.fr

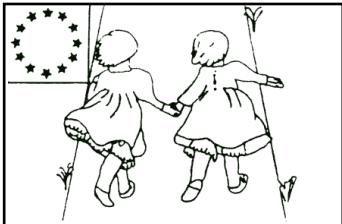
Secteur Tournus : Danièle SELLENET - 03 85 51 25 08

Secteur Pont-de-Vaux : Philippe FOURNIER – 09 50 30 03 50

L'AMAP des Paniers de Nizerel existe depuis 17 ans et livre 97 familles sur St Bénigne et 102 familles sur Tournus ! Pourquoi pas vous ?



Comité de jumelage



COMITE DE JUMELAGE
INTERCOMMUNAL DE PONT-DE-VAUX
→ Siège social : Mairie de Pont-de-Vaux ←
MAISON DU TOURISME
PLACE DE DORNHAN
01190 PONT DE VAUX

JUMELAGE AVEC DORNHAN (Forêt Noire) BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2023

Le 11 février, la choucroute à emporter, organisée pour la deuxième année, a de nouveau été un succès avec plus de 220 parts vendues.

Le 17 mars, l'assemblée générale a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes à Chavannes-sur-Reyssouze.

Du 22 au 24 septembre a eu lieu le temps fort de l'année. Une trentaine de Dornhanais sont venus participer à un week-end de randonnées. Le vendredi après-midi ils ont visité l'église de Chevroux et la ferme du Mont, avec dégustation de cidre et gaufres bressanes. Le soir, un repas convivial a réuni Allemands et Français à la salle des fêtes de Pont-de-Vaux, avant un concert très apprécié du Gospel de Louhans. Le samedi, la randonnée a emmené les participants sur les chemins de Chavannes, Arbigny et Vescours, avec à midi une pause pique-nique à la salle des fêtes d'Arbigny. Le dimanche matin, changement de paysage, puisque c'est le sable des dunes des Charmes qui a été foulé. Ceux qui le souhaitaient ont assisté à l'office religieux à Pont-de-Vaux. A midi, le repas à la salle des fêtes de Sermoyer a rassemblé une dernière fois tout le monde, avant le départ des Allemands dans l'après-midi.

Les cours d'allemand pour adultes ont repris début octobre.

Les 2 et 3 décembre, participation au marché de Noël de Dornhan.

Le 17 décembre, venue d'une délégation allemande pour le Concours de Volailles de Pont-de-Vaux.

PROJETS POUR 2024

- Samedi 10 février : choucroute à emporter.
- Vendredi 15 mars : assemblée générale à Boissey.
- Samedi 23 mars : réunion de printemps de la Commission de Coordination des Communes Jumelées de l'Ain à Pont-de-Vaux.
- Vendredi 28 au dimanche 30 juin : 30^{ème} anniversaire du jumelage, associé à la fête de Dornhan. Une forte délégation française est attendue.
- Début octobre : reprise des cours d'allemand pour adultes.
- Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre : marché de Noël à Dornhan (vente de produits français).
- Dimanche 15 décembre : délégation de Dornhan au Concours de Volailles à Pont-de-Vaux (vente de produits de Forêt Noire).



Croqueurs de pommes



Les CROQUEURS *de pommes* Jura-Bresse

Ensemble, sauvegardons le SORBIER !

La mission que nous nous sommes fixée est la préservation de la biodiversité fruitière, en général, et pas seulement de celle des pommiers, des poiriers et des pruniers.

Aujourd'hui, nous lançons une campagne pour la préservation d'un arbre remarquable, un fruitier mal connu, et qui est tombé, injustement, en désamour, au siècle dernier, **le Sorbier domestique*** ou **Cormier**.

Le Sorbier est un bel arbre, qui peut atteindre 15 à 20 mètres de haut, avec une couronne en dôme, et qui peut vivre jusqu'à 400 ans. Il était très présent partout en France, en dessous de 1400 mètres, sauf dans le nord-ouest, ainsi que dans tout le sud de l'Europe et jusqu'en Asie mineure.

Il s'est malheureusement dangereusement raréfié dans notre région, ce qui est bien regrettable.

Tant de qualités plaident en faveur de sa sauvegarde ! Mais, s'il en subsiste quelques beaux spécimens dans le sud de la Bresse bourguignonne et dans la Bresse de l'Ain, il se fait de plus en plus rare dans nos campagnes. Hors, il fait partie de notre patrimoine botanique et nous estimons qu'il mérite que nous le fassions mieux connaître, voir que nous donnions envie de le cultiver.

Ainsi, pour contribuer à sa sauvegarde, nous avons décidé de faire un recensement des spécimens existants sur notre territoire et d'établir une carte indiquant leur présence. Ce recensement a également pour but de sensibiliser les détenteurs afin d'éviter des abattages par ignorance.

Nous souhaitons donc solliciter votre contribution en vous priant de participer à ce recensement. Faites-nous savoir si vous possédez un tel arbre ou si vous avez connaissance de l'existence d'un sorbier dans votre voisinage, en contactant l'un de nos coordinateurs :

- Pour le Jura et la Saône et Loire : Gérard Bêche, tél. : 03 85 74 80 07
- Pour l'Ain : Alain Michon, tél. : 06 07 43 82 95

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous apporterez à cette initiative, et, bien sûr, nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de cette action.

* (Ne pas confondre le Sorbier domestique avec le Sorbier des oiseleurs)

LES CROQUEURS *de pommes* Jura-Bresse

Secrétariat, La Bascule, 28, chemin de l'Etang, 01560
CORMOZ

Courriel : croqueursjurabresse@gmail.com

Site Internet : <https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/croqueursdepommesjurabresse>



Office du tourisme

Les actualités de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

Une équipe technique à nouveau au complet !

Frédérique Couturier, directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux a eu le plaisir de voir son équipe au complet avec l'arrivée définitive de **Karin Maassen** en avril 2022 et de **Justine Ferrand** en octobre 2022, l'office de tourisme retrouve ainsi un fonctionnement optimal pour l'ouverture toute l'année des 2 bureaux d'accueil et pour assurer les autres missions. Karin est plus particulièrement chargée des réservations groupes, du suivi des prestataires du territoire, de la mise en ligne, via notre base de données Apidae, des itinéraires de randonnées pédestres et vélos. Quant à Justine, elle s'occupe de la promotion et de la communication, du suivi des animations et expositions proposées par l'office de tourisme. Référente Apidae, elle s'occupe aussi de la mise à jour des évènements.

A l'été 2023, on retrouve enfin une fréquentation normale d'avant covid avec une belle progression des touristes français comme étrangers (plus 17% par rapport à 2022). La météo très favorable jusqu'en octobre a également prolongé la saison.

Belle saison pour le bateau « Ville de Pont-de-Vaux II ». Du 17 avril au 10 octobre, 7700 passagers, soit une augmentation de 18% par rapport à 2022 ont profité des croisières sur la Saône ou la Seille. Pour assurer cette activité l'Office de Tourisme a recruté 7 saisonniers.

2 visites guidées de Bâgé-le-Châtel et 2 visites guidées de Pont-de-Vaux organisées par l'Office de Tourisme ont permis à 56 personnes (au total) de découvrir les secrets du patrimoine de ces 2 cités.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. 434 visiteurs cette année, sans compter la fréquentation des *400 ans du Duché de Pont-de-Vaux* organisé le même week-end.

ANIMATIONS

Cette année encore, **Les bénévoles de l'office de tourisme** n'ont pas ménagé leurs efforts et mis en place un grand nombre d'animations au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel et sur le territoire:

Les expositions thématiques:

- **Exposition pédagogique sur les jeux olympiques et paralympiques** avec l'association "24 pour tous" en janvier février
- **Exposition concours photos** en octobre et novembre sur les thèmes "Ouvrez l'oeil sur Bâgé-le-Châtel" et "Les caprices de la météo" qui a présenté 60 photos de 21 photographes amateurs
- **Expo cadeaux de Noël** en décembre : Artisans, artistes et producteurs de la région ont mis en avant leur savoir-faire avec une grande variété de produits et d'objets : bijoux, produits du terroir, artisanat ...un véritable écrin aux couleurs de Noël !



Les expositions artistiques:

Chaque mois, d'avril à Septembre, des expositions artistiques présentent les œuvres d'artistes locaux ou régionaux, au Bureau d'Informations Touristiques de Bâgé-le-Châtel.



Les animations grand public:

- **Le 1er Festival d'Aquarelle en Bresse et Saône du 17 au 21 juin** a remporté un vif succès avec 1300 personnes accueillies à l'église de Saint-André-de-Bâgé pour admirer les œuvres des participants et 700 personnes ont assisté aux démonstrations d'artistes de renommée nationale et internationale
- **La randonnée pédestre dimanche 22 octobre** au départ de l'espace du chêne à Manziat a comblé les 186 participants qui ont parcouru les 3 circuits (8, 13 et 18 km) concoctés par les bénévoles et dégusté une assiette conviviale à l'arrivée grâce au soutien fidèle de plusieurs producteurs et commerçants locaux. Un grand merci à tous !

PERSPECTIVES

L'office de tourisme continue à favoriser le **développement touristique** grâce à différentes actions :

- **Visiter les prestataires (chambres d'hôtes, hôtels, campings, restaurants)** ce qui permet de faire connaissance avec leurs entreprises, de diffuser les brochures du territoire, de les informer sur les services de l'office de tourisme.
- **Favoriser le développement d'une offre nature autour d'itinéraires vélo** sur le territoire pour les touristes en séjour et les excursionnistes (boucles loisirs de 20 à 30 km maximum) en collaboration avec Aintourisme et la communauté de communes Bresse et Saône.
- **Conforter l'offre de randonnée pédestre** en travaillant avec la communauté de communes à la promotion de 32 circuits (balisage, panneau de départ, plans) avec un panneau d'informations dans toutes les communes et la réalisation à terme d'un nouveau topo guide regroupant tous les circuits du territoire.
- **Rééditer nos brochures touristiques** : guides des restaurants, guide et carte touristique
- **Mise en ligne d'un nouveau site internet pour le bateau www.bateau-bresse-saone.com** qui propose réservations et paiements en ligne pour la billetterie et les bons cadeaux croisières.

L'équipe de bénévoles motivés reconduira l'ensemble des animations, hormis le Festival de l'aquarelle qui deviendra la « Biennale d'aquarelles en Bresse Val de Saône ». La prochaine édition est fixée du 14 au 19 juin 2025 !

CÔTÉ PRATIQUE

Nous contacter :

Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux (03 85 30 30 02)

Bureau d'information touristique 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel (03 85 30 56 66)

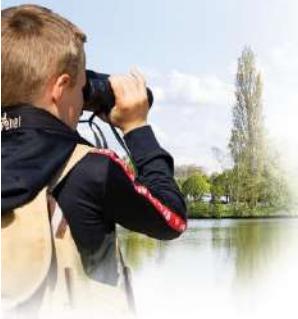
contact@bage-pontdevaux-tourisme.com - www.bage-pontdevaux-tourisme.com

<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>

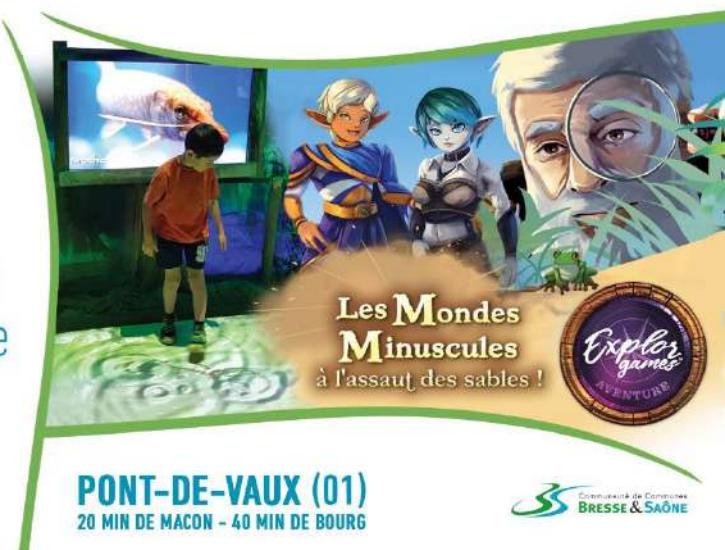
Instagram: bage_pontdevaux_tourisme

Pour les croisières à bord du **bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 »** www.bateau-bresse-saone.com

PARCOURS D'AVENTURES - EXPOSITION INTERACTIVE - ANIMATIONS



OUVREZ GRAND VOS SENS



PONT-DE-VAUX (01)
20 MIN DE MACON - 40 MIN DE BOURG



La Maison de l'Eau et de la Nature Pont-de-Vaux

Structure de la Communauté de Communes Bresse et Saône, cet espace innovant est idéal pour découvrir la faune, la flore et les richesses naturelles locales. Pas moins de 4 sites remarquables, labelisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) vous accueillent dans un rayon de 8km autour de Pont-de-Vaux !

Exposition interactive

Vivre une expérience immersive en famille

Jouez, manipuler et découvrez !

Un espace innovant idéal pour découvrir la faune, la flore du territoire Bresse – val de Saône. Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands.
+ Livrets-jeux dès 6ans

Explorez la prairie inondable du Val de Saône et ses oiseaux,
pêchez des poissons virtuels,
protégez les dunes des Charmes,
testez vos connaissances sur le cycle de l'eau,
Surfez sur la table tactile à la rencontre du castor...

Nouveau film :

Offrez-vous un voyage au cœur des paysages en Bresse – Val de Saône grâce à de magnifiques prises de vue projetées sur écran géant en haute résolution.

Tarif : 4€/ adulte, 2€ / étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans

Durée : 1h30 environ

Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée

Nouveaux parcours d'aventures scénarisés Explor Games®

Explorez, testez, réfléchissez et relevez les défis !

« La légende des mystérieux géants »

Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, transformez-vous en aventuriers avec pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands arbres éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. 10 énigmes sont à résoudre.

Lieu : [autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux](#).

Parcours d'2,5km, plat et accessible à tous

Durée : environ 1h30. A partir de 7 ans

Tarif : 10€/tablette fournie (4 personnes)

« Les mondes minuscules : À l'assaut des sables !»

Un parcours d'aventure Explor Games® vous entraîne au cœur de l'Espace naturel sensible des Dunes des Charmes à Sermoyer, où défis et énigmes vous attendent. Immersion garantie !

« Nous sommes au XIX^e siècle, un abbé passionné par ce site naturel a fait une découverte extraordinaire. Deux peuples minuscules vivent ici depuis des siècles : les Aquiliens, peuple de l'eau et des marécages et les Sandrakis, peuple des sables.

Mais un jour Druméo, prince des sables, est enlevé...

Vous seul pouvez venir en aide aux mondes minuscules ! »

Parcours de 2,4km

Durée : 1h30- A partir de 7 ans

Tarif : gratuit, application à télécharger sur votre téléphone ou 10€/ tablette fournie à la Maison de l'eau

Horaires /Ouverture au public individuel :

Mai à octobre : mercredi et samedi, 14h -18h

Vacances hiver, printemps et automne : du mardi au samedi, 14h -18h

Juillet et août : du mardi au dimanche, 14h -18h

Accueil des groupes :

Visite guidée sur rdv toute l'année

Tarif : 5€/adulte, 1 gratuité toutes les 20 entrées

Accueil des scolaires et centres de loisirs :

Toute l'année sur réservation

Visite exposition commentée : 3€/enfant

Journées et cycles d'animations sur les thèmes de l'environnement et du développement durable « à la carte »

Maison de l'Eau et de la Nature

Route de Fleurville • Pont-de-Vaux

03 85 33 03 34

Maison.eau.nature@ccbresseetsaone.fr

www.maison-eau-nature.com

FB : [maisoneauetnature01](#)

La démarche :

Le 19 décembre 2022, les élus du conseil communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône ont arrêté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ensuite, le projet a été transmis pour avis pendant 3 mois à l'ensemble des partenaires associées à l'élaboration de l'étude (Etat, Région, Département, Chambres consulaires...). Puis une enquête publique (du 12 juin au 12 juillet 2023) a été mise en place pour consulter le public.

L'enquête publique :

22 permanences au total ont été tenues en présentiel par les membres de la commission d'enquête. Les permanences ont permis aux membres de la commission de recevoir 172 personnes dans le cadre de 126 entretiens. Les membres de la commission ont également rencontré tous les maires et/ou leurs adjoints avant, pendant ou après les permanences pour échanger sur le projet.

185 contributions ont été déposées dans les délais de l'enquête et prises en compte, quel que soit le mode de dépôt.

Après élimination des 17 contributions identiques déposées plusieurs fois par des moyens différents et par la même personne, ce sont 168 personnes ou groupes de personnes qui se sont exprimés au cours de l'enquête publique.

La commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions motivées. L'ensemble des documents est consultable sur le site internet de la Communauté de communes Bresse et Saône.

La suite de la démarche :

Au regard des avis des Personnes Publiques Associées et des remarques de l'enquête publique, des évolutions seront apportées au PLUi. Mais ces évolutions ne doivent pas remettre en cause les orientations générales du PLUi.

Enfin, les élus procéderont à l'approbation du PLUi lors d'un conseil communautaire prévu courant décembre.

Le PLUi Bresse et Saône sera exécutoire après :

- la transmission de la délibération et du dossier de PLUi en Préfecture,
- les mesures de publicités accomplis,
- le téléversement du PLUi sur le Géoportail de l'Urbanisme.





Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

AIDE AUX TRANSPORTS

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Fonctionnement :

Le bénéficiaire doit se rendre dans la mairie de sa commune de résidence. Sur présentation de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, il se voit remettre :

- une carte de transport nominative, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité
- un carnet de 15 tickets de transport

Ces tickets, d'une valeur unitaire de 5€, sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Utilisation :

Un moyen de paiement :

Après avoir présenté sa carte de transport au conducteur, le bénéficiaire remet un ou plusieurs tickets. Il choisit alors de régler en partie ou entièrement la course effectuée avec ses tickets de transport.

Une utilisation selon les envies :

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux...

Les transporteurs conventionnés :

- Bâgé-Dommartin :
 - o Dommart'Ain Taxi | Éric MARCHAL | 07 78 26 78 32
 - o Taxi Bâgé | Nassim LTAIEF | 06 16 80 67 42
- Bâgé-le-Châtel :
 - o BR Taxi | Bruno RETY | 06 99 30 41 42 | contact@br-taxi.fr | brtaxi.fr | Facebook @BR Taxi
- Feillens :
 - o Allo Thomas Taxi | Thomas LARMURIER | 06 46 13 94 33 | Facebook @Allo Thomas Taxi Feillens
 - o Taxi Service | Marie-Line PAGNON | 06 18 95 87 03 | taxi-service-pagnon.fr
- Manziat :
 - o Taxi Pro | Emmanuel BERNARD | 06 30 21 58 69
- Ozan :
 - o Mickaël Taxi | Mickaël SAIVE | 06 25 19 52 10
 - o Ambulances-Taxis Pont-de-Vaux | Grégory ERRARD | 03 85 23 86 10 | ambulancestaxis-pontdevaux.com | Facebook @ Ambulances Pont de Vaux

AIDE AU TRANSPORT
des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

Une carte de transport nominative Un carnet de 15 tickets de transport

5€ l'unité

Validé jusqu'au 31/12 de l'année en cours

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

DOMMARTAIN TAXI | Bâgé-Dommartin TAXI SERVICE | Feillens AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
BR TAXI | Bâgé-le-Châtel TAXI PRO | Manziat TAXI BÂGE | Bâgé-Dommartin
ALLO THOMAS TAXI | Feillens MICKAËL TAXI | Ozan

DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES

Courses Médecin
Leisure TAXI

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr
ccbresseetsaone

Ces services fonctionnent sur réservation, dans un délai de 48h à l'avance.

PORTAGE DE REPAS

Le service de portage de repas à domicile est à destination de toute personne de plus de 60 ans résidant sur le territoire. Ce dernier offre la possibilité, de se faire livrer, à son domicile, un repas complet et équilibré.

Cette prestation crée également du lien entre la responsable du service de portage de repas et la personne âgée, grâce à la régularité des livraisons. Un bon moyen de lutter contre l'isolement et la solitude.

Fonctionnement :

Il est possible de choisir le nombre de repas et de soupes par semaine, selon le besoin : cela peut aller d'un ou deux repas par semaine à tous les jours, week-end compris.

Livraison :

- LUNDI : livraison du repas du **lundi**
- MARDI : livraison des repas du **mardi** et **mercredi**
- MERCREDI : pas de livraison
- JEUDI : livraison des repas du **jeudi** et **vendredi**
- VENDREDI : livraison des repas du **samedi** et **dimanche**
-

Le repas :

Les repas sont préparés par la société « Restauration pour collectivités » (RPC), domicilié à Manziat.

Chaque repas est composé :

- d'une entrée
- d'un plat principal
- d'un fromage
- d'un dessert
- d'une portion de pain

Les plats sont conditionnés dans des barquettes pouvant passer au four micro-ondes.

Tarifs :

Le prix d'un repas est de 9,00€ et celui d'une soupe est de 1€.

Informations complémentaires :

- Veuillez compter un délai d'une semaine pour toute modification de repas, annulation et inscription
- Possibilité d'annuler ou de modifier la commande (nombre de repas, jours de livraison, etc.) dans un délai de 7 jours
- En cas d'hospitalisation, délai minimum de 48h pour suspendre la livraison

The infographic is titled "PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE". It features a white van with "PORTAGE DE REPAS À DOMICILE" and the phone number "Tél. : 03 85 36 37 18". A woman is handing a meal to an elderly man. Below the illustration, a quote reads: "La Communauté de communes au service des usagers de 60 ans et plus". The infographic is divided into several sections:

- Livraison au domicile du bénéficiaire**: Includes a question "Comment fonctionne le portage de repas ?" and a detailed answer about delivery days (Monday, Tuesday, Thursday, Friday) and preparation days (Tuesday, Wednesday).
- Qui peut bénéficier du service ?**: States that the service is for seniors aged 60 and over living in the Bresse & Saône area.
- Quel est le coût d'un repas ?**: States that a meal costs 9€ and a soup costs 1€.
- Comment mettre en place ce service ?**: Explains the process involves contacting the responsible person by phone or email, choosing the frequency of delivery (meal or meal+soup), and the possibility of modifying the order within 7 days.
- À savoir**: Notes that it takes 7 days for the service to become effective.
- Attention**: Mentions that meals can be adapted to different dietary regimes.
- Composition du repas**: Shows a diagram of a meal with components: Entrée (Viande ou poisson, Légumes), Fromage ou laitage, Dessert, and Pain.
- Comment réchauffer les plats ?**: Instructions for reheating in a microwave or oven.
- Des plats équilibrés et adaptés**: Notes that meals are prepared by RPC and adapted to seniors' needs.

Contact information for Sophie Berry is provided: 03 85 36 37 60, sberry@ccbresseetsaone.fr, and the address: Communauté de communes Bresse et Saône, 50, chemin de la Génie, 01380 Bâgé-le-Châtel, 03 85 36 37 18 / accueil@ccbresseetsaone.fr. The logo of Communauté de Communes Bresse & Saône is at the bottom right.

ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes Bresse et Saône vous donne les différentes actualités liés au domaine de l'environnement.

Changement de fréquence de collecte :

Au 1^{er} janvier 2024, les communes du Nord (ex-Communauté de communes de Pont-de-Vaux) passeront eux-aussi au ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours (collecte en C 0,5).

Passage en semaines paires :

- *Lundi* : Reyssouze / Chavannes-sur-Reyssouze

Passage en semaines impaires :

- *Lundi* : Boz / Ozan / Chevroux / Boissey
- *Mardi* : Pont-de-Vaux
- *Mercredi* : Gorrevod / Saint-Etienne-sur-Reyssouze
- *Jeudi* : Arbigny / Saint-Bénigne / Sermoyer

En cas de jour férié, les jours de collecte sont décalés au jour suivant (ex : lundi pour mardi jusqu'à jeudi pour vendredi)

Calendrier de collecte à imprimer :

Pour la nouvelle année 2024 et afin de ne pas manquer les passages des camions-poubelles, chaque commune bénéficiera de son calendrier de collecte à imprimer depuis chez vous.

Rendez-vous sur notre site internet au début de l'année pour retrouver votre calendrier personnalisé : www.ccbrresseetsaone.fr

Horaires déchetterie :

Votre déchetterie à Pont-de-Vaux est ouverte :

- *Lundi* : 13h30-18h00
- *Mardi* : 13h30-18h00
- *Mercredi* : 13h30-18h00
- *Jeudi* : 13h30-18h00
- *Vendredi* : 13h30-18h00
- *Samedi* : 09h00-12h00 / 13h30-18h00
- *Dimanche* : fermée

Attention, dernière entrée 10 minutes avant la fermeture de la déchetterie !

Déchetterie à Pont-de-Vaux :

La Communauté de Communes Bresse et Saône possède actuellement deux déchetteries, l'une située sur la commune de Feillens, réservée aux usagers du secteur Sud, l'autre située sur la commune de Pont de Vaux, réservée aux usagers du secteur Nord.

Concernant cette dernière, celle-ci est construite selon des normes, qui sont aujourd’hui dépassées, et est très limitée en termes d'espace. Elle n'est plus adaptée, ni aux flux des usagers, ni aux flux des déchets réceptionnés.

Face à ce constat, afin d'apporter une nouvelle dimension à la gestion des déchets, la Communauté de Communes Bresse et Saône a lancé ce début d'année 2023 la procédure administrative pour la construction d'une nouvelle déchetterie évolutive, à destination des particuliers ET des professionnels toujours sur la commune de Pont de Vaux. Les travaux et aménagements seront lancés début 2024, pour une mise en service vraisemblablement à l'automne suivant. Le montant de l'opération atteint les 2 400 000€ TTC, hors subventions.



Bénéficier d'une carte de déchetterie :

Contactez la Communauté de communes Bresse et Saône au 03 85 36 37 18 ou envoyez un mail à environnement@ccbresseetsaone.fr avec vos coordonnées et nous vous enverrons une nouvelle carte par courrier.

Emménagement / Déménagement :

Vous emménagez ou déménagez sur la commune, alors déclarez-vous auprès de la Communauté de communes Bresse et Saône pour activer votre conteneur à ordures ménagères.

Trois solutions :

- rendez-vous sur le site internet : www.ccbresseetsaone.fr/environnement/gestion-des-dechets/jemmenage-je-demenage/ et déclarez le changement
- contactez la Communauté de communes par mail à environnement@ccbresseetsaone.fr ou par téléphone au 03 85 36 37 18
- rendez-vous au siège : 50 chemin de la Glaine à Bâgé-le-Châtel

Vous n'avez pas de bac à ordures ménagères ? Alors rendez-vous en mairie ou à la Communauté de communes pour en acheter un conforme et déjà pucé. Ils sont vendus selon deux formats :

- 140L = 34,80€
- 240L = 46,80€

Site internet :

Retrouvez sur le site internet de la Communauté de communes Bresse et Saône, toutes les informations liés à l'environnement comme :

- Les tarifs des différentes redevance ordures ménagères
- Le calendrier de collecte 2024 personnalisé pour votre commune
- La déclaration pour votre emménagement ou déménagement
- Les horaires de votre déchetterie
- Les consignes de tri
- Le mandat SEPA à imprimer si vous souhaitez payer votre redevance ordures ménagères en prélèvement automatique
- Les lieux des Points d'Apport Volontaire (PAV) sur votre commune
- Les délibérations prises en conseil communautaire
- Et bien d'autres encore...

Alors rendez-vous sur : www.ccbresseetsaone.fr



RANDONNÉES PÉDESTRES

- Les élus de la Communauté de communes ont décidé de mener un projet de refonte de l'ensemble des chemins de randonnées présents sur le territoire Bresse et Saône.

Voici quelques chiffres de ce projet :

- 20 communes
- 30 circuits dont parmi-eux 21 d'origines, 8 renommés, 7 supprimés et 9 créés
- Plus de 300 kilomètres de sentiers balisés et entretenus

Avec la participation des élus de chaque commune et des agents technique, tous les sentiers ont été rebalisés dans leur totalité avec des supports directionnels plus durables dans le temps pour ne pas perdre la trace.

Les panneaux de départ présents dans chaque commune bénéficieront d'une nouvelle carte avec les nouveaux tracés.

Les dépliants donneront une visibilité sur l'ensemble des 30 circuits et vous permettront d'avoir accès aux informations de chacun des circuits :

- En flashant le QR code pour avoir les tracés avec précision sur son portable
- En identifiant et vous rendant aux différents panneaux de départ de chaque commune
- En imprimant la fiche technique du circuit (sur Ain Outdoor) depuis chez vous ou en vous rendant aux offices de tourisme

Les circuits seront numérisés et accessibles sur les différents sites spécialisés de randonnées pédestres comme :

- Ain Outdoor (plateforme créée par le Département de l'Ain)
- Open Runner
- Viso rando
- IGN rando
- Etc.

Ce projet de refonte arrivera à son terme pour le début de la saison touristique au printemps prochain donc suivez les prochaines informations sur le site internet et la page Facebook de la Communauté de communes Bresse et Saône ou auprès des offices de tourisme.



Services divers



Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière **de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 17 heures**.

ADIL de l'Ain - 34 rue du Général Delestraint, 01 000 Bourg en Bresse

Tel : 04.74.21.82.77 Mail : adil@adil01.fr Site internet : adil01.org

Organismes	Services proposés	Coordonnées
	Croix Rouge Aide aux personnes démunies Action de secourisme	Croix Rouge française L'Arquebuse - BP 67 01190 PONT-DE-VAUX
	Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain Prestations familiales	Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain 4 rue Aristide Briand 01014 BOURG EN BRESSE Cedex
	Association Intermédiaire Domicile Services Main d'œuvre pour petits travaux	AIDS 801 rue de la Source - BP 70014 01442 VIRIAT Cedex Tél : 04.74.23.23.81 ou 07.87.02.29.06 domicile.services01@gmail.com
	Centre Local d'Information et de coordination gérontologique Accueil et information des personnes de 60 ans et +	CLIC Route de Chalon 01560 ST TRIVIER DE COURTES Tél : 04.74.30.78.24 clicpaysdebresse@orange.fr
	Les Restaurants du Coeur Aide alimentaire pour personnes en difficultés	Restaurants du Coeur 8 rue de l'Eperon 01190 PONT-DE-VAUX Tél : 03.85.40.85.32

Manifestations & Associations

Janvier

Dimanche 28 Rassemblement de véhicules anciens – Boz Auto Sport

Février

Samedi 3 Animation Anim'Boz

Dimanche 25 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Mars

Dimanche 10 Poulet basquaise à emporter– Amicale Sapeurs- Pompiers

Dimanche 24 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Samedi 30 Animation Anim'Boz

Avril

Dimanche 07 Vente de Pizzas à emporter à Ozan – Sou des Écoles

Dimanche 14 Vente de plats à emporter – Diots - Société de Chasse

Dimanche 28 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Mai

Mercredi 1er Fête du vélo – Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

Sam 18 & Dim 19 Repas bréchets – Amicale des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 26 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Juin

Samedi 15 Conscrits

Samedi 15 Fête du livre – Anim'Boz & bibliothèque

Dimanche 23 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Vendredi 28 Fêtes des écoles à Reyssouze – Sou des Ecoles

Juillet

Samedi 06 Concours de pétanque – Société de Chasse

Dimanche 28 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Aout

Samedi 10 Animation Anim'Boz

Dimanche 25 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Septembre

Dimanche 25 Brocante - Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

Dimanche 22 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Octobre

Samedi 5

Animation Anim'Boz

Dimanche 27

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Novembre

Dimanche 24

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Dimanche 30

Vente de plats à emporter – Amicales des Œuvres Communales

Décembre

Dimanche 01

Loto à Ozan – Sou des Ecoles

Samedi 07

Marché de Noël – Anim'Boz

Samedi 14

Repas des anciens

Dimanche 22

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Amicale des Sapeurs-Pompiers

GUICHARD Jérôme

Tel : 03.85.30.22.25

bozjerome@gmail.fr

Inter-sociétés

GUICHARD Laurent

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

ROUXEL Frédéric

Tél : 06.14.34.69.10

frederic@yukulele.com

Boz Auto Sport

ARTZNER Mathieu et Christian

Tél : 06.16.93.74.07

artzner.noelle@bbox.fr

Amicale des Œuvres Communales

GUICHARD Laurent

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

Société de Chasse

GUICHARD Laurent

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

Anim'Boz

DRUESNES Sandrine

Tél : 06.72.51.37.35

annimboz@gmail.com



Comité de Fleurissement

A l'heure de l'édition de ce bulletin, le comité de Fleurissement est en pleine restructuration

Si vous souhaitez intégrer cette association, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie.

